

Région Hauts de France  
Département du Nord  
Arrondissement de Dunkerque  
Chef-lieu de Canton

**DEC n°094/2024**

## **DECISION**

### **Objet : Tarifs des repas au restaurant scolaire – Stage de football 2024**

Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22,  
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 16 novembre 2023 portant  
délégation au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,  
Le Maire soussigné,

Le club de football de Wormhout « Etoile Sportive Wormhoutoise » organise un stage  
pendant le mois de juillet 2024.

La commune propose au club de football de se restaurer au restaurant scolaire pour  
un tarif de 4,75€ par adulte et 3,75€ par enfant.

A l'issue du stage, un titre de recettes accompagné d'une facture seront envoyés au  
club de football.

### **DECIDE:**

**ARTICLE 1** : d'accepter les participations financières dans les conditions indiquées ci-dessus.

**ARTICLE 2** : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la  
Commune.

A Wormhout, le 20 / 06 / 2024

David CALCOEN  
Maire



*[Signature]*  
Pour le Maire,  
l'Adjoint délégué  
Florence DEHANT